

INTRODUCTION

La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies avec la raréfaction des ressources impliquant la redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 23 informateurs clés, présents dans huit régions (Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza) pendant le mois de décembre 2021.

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE



■ Evènements ■ Mouvements

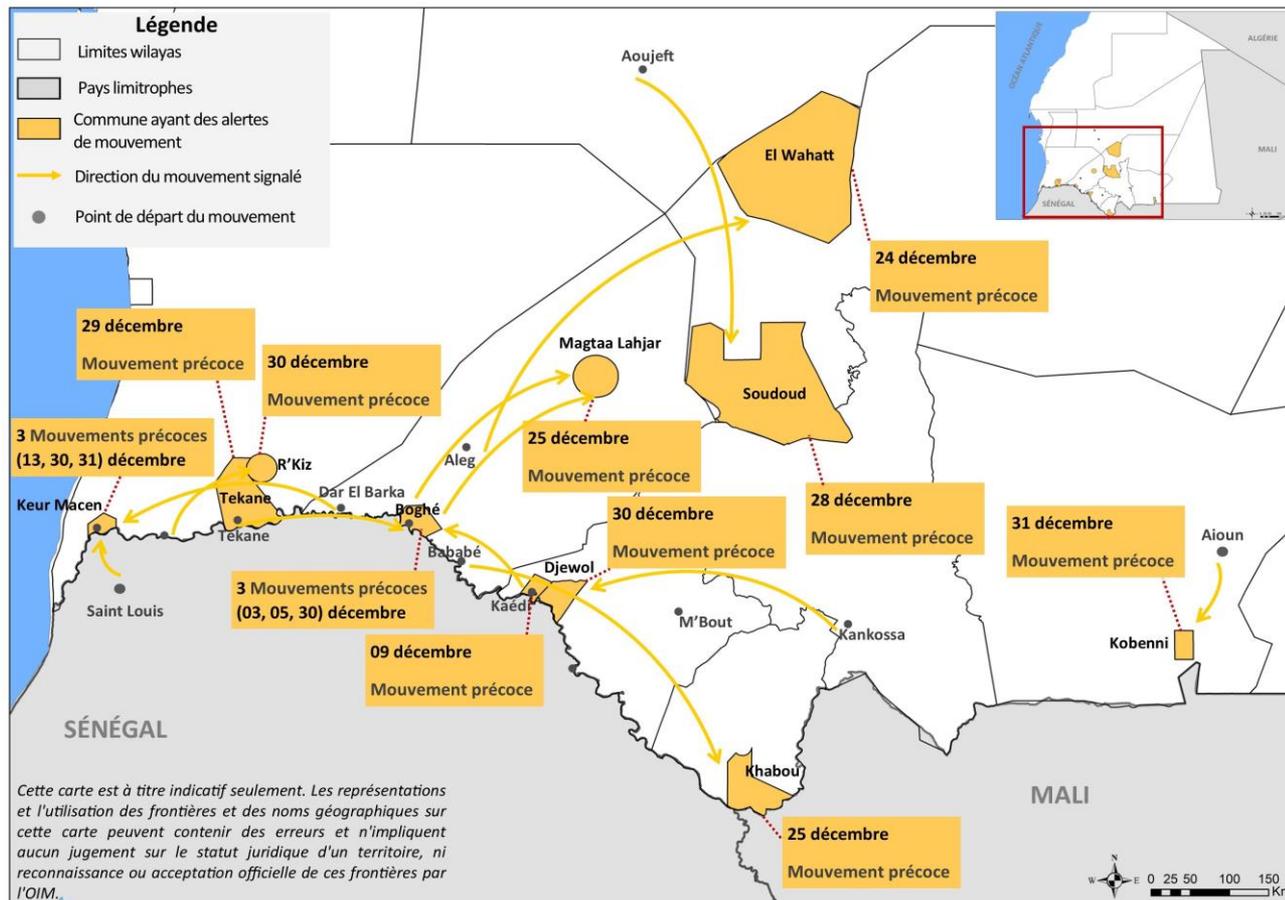


Au total, 41 alertes ont été recensées dans le système d'alerte dont 23 alertes mouvements et 18 alertes événements.

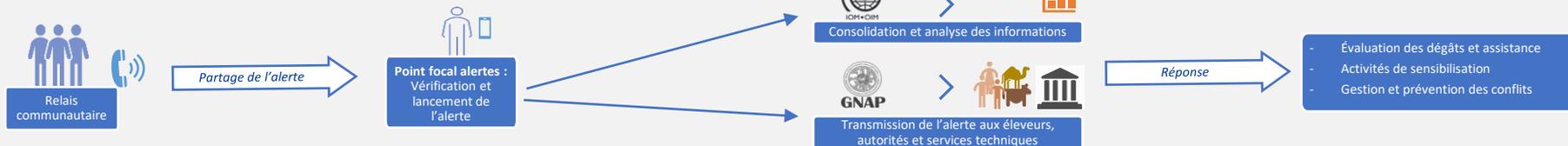
Les alertes événements enregistrées en décembre 2021 étaient constituées majoritairement des conflits entre éleveurs et agriculteurs, de disparitions et vols d'animaux et des feux de brousses.

Les alertes mouvements reçues concernaient principalement des feux de brousses, des vols de bétail et des conflits agropastoraux qui étaient pour la plupart liés au passage du bétail dans les champs.

CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN DECEMBRE

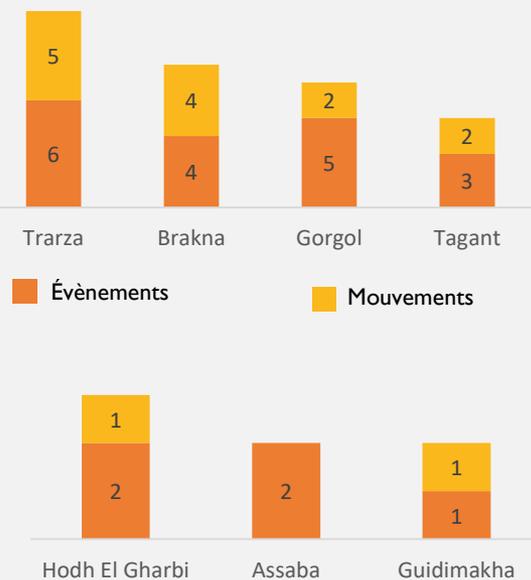


PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE

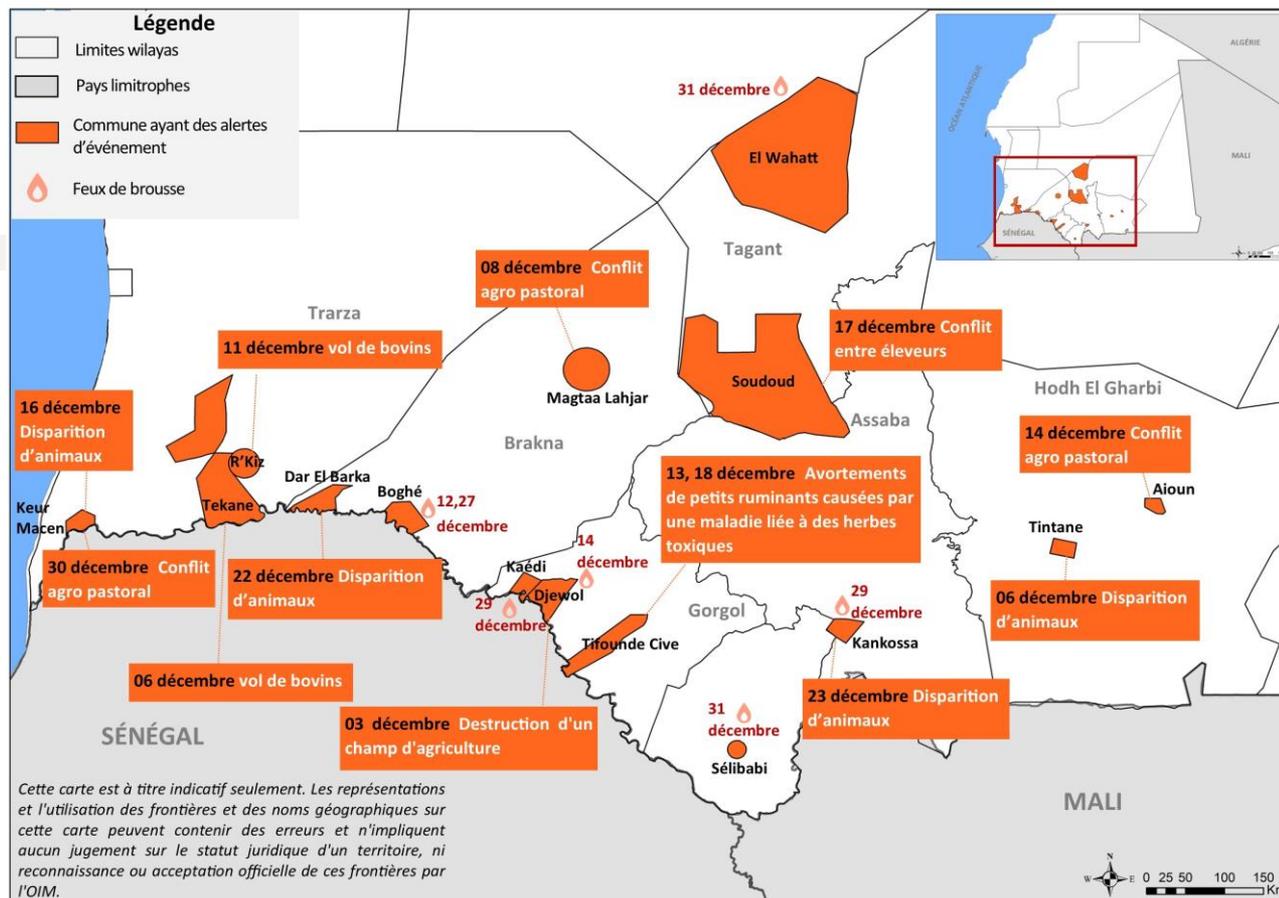


Les alertes reçues par les relais communautaires sont partagées aux points focaux des alertes au niveau du GNAP. Ces derniers vérifient les informations avant de transmettre celles qui sont pertinentes aux éleveurs, autorités et autres acteurs clés afin de prévenir les risques qui seraient liés aux mouvements ou aux événements rapportés par les relais communautaires.

TYPES D'ALERTE PAR REGION



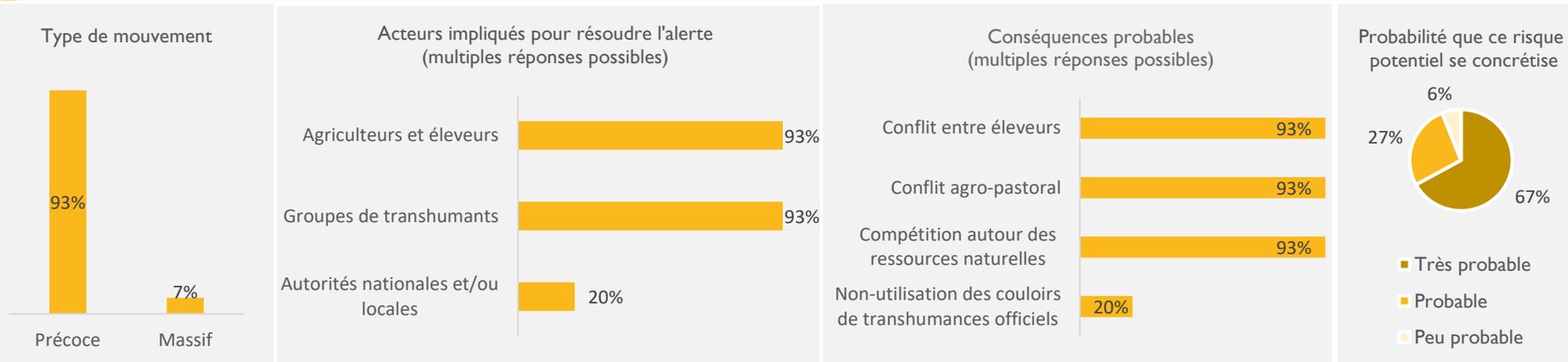
CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN DECEMBRE



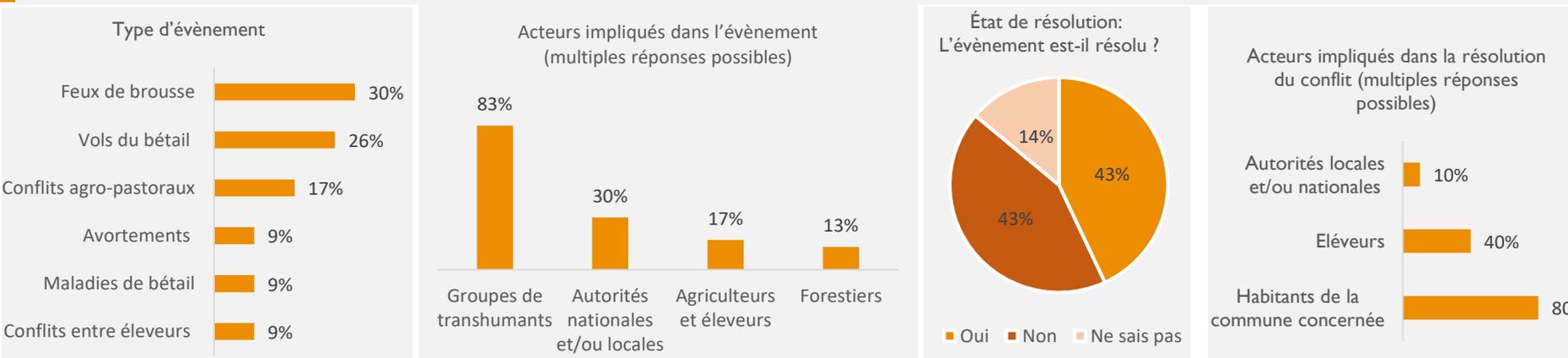
Concernant les **alertes « mouvements »**, 17 mouvements précoces et un mouvement massif ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 6 100 animaux accompagnés de 90 personnes, avec une moyenne d'environ 411 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient provoquer des conflits agro-pastoraux, des conflits entre éleveurs et une compétition pour les ressources naturelles (les trois dans 93% des cas) ou la non utilisation des couloirs officiels de transhumance (20%). Les informateurs clés estiment très probable (dans 67% des cas), voire probable (27%) que les conséquences anticipées se concrétisent. La plupart des mouvements sont internes à la Mauritanie, avec deux mouvements transfrontaliers enregistrés venant du Sénégal.

Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des feux de brousse (30% des alertes) et des vols de bétail (26%). Les conflits agro-pastoraux, qui représentent 17 pour cent des alertes reçues, sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. D'autres types de conflits (9%) ont été relevés, essentiellement des heurts entre éleveurs autour d'un point d'eau. Quarante-trois pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale (contre 55% le mois précédent). Les habitants de la commune concernée étaient les principaux acteurs impliqués dans la résolution des conflits (80% des conflits résolus), les autres acteurs tels que les éleveurs (40%) ou les autorités locales ou nationales (10%) étant moins fréquemment impliqués.

ALERTES MOUVEMENTS

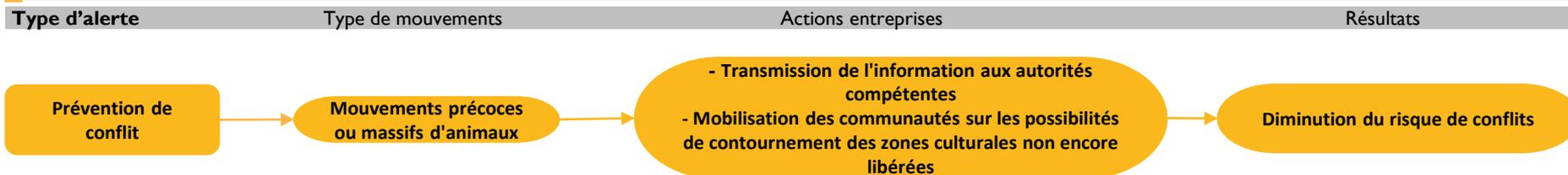


ALERTES ÉVÈNEMENT

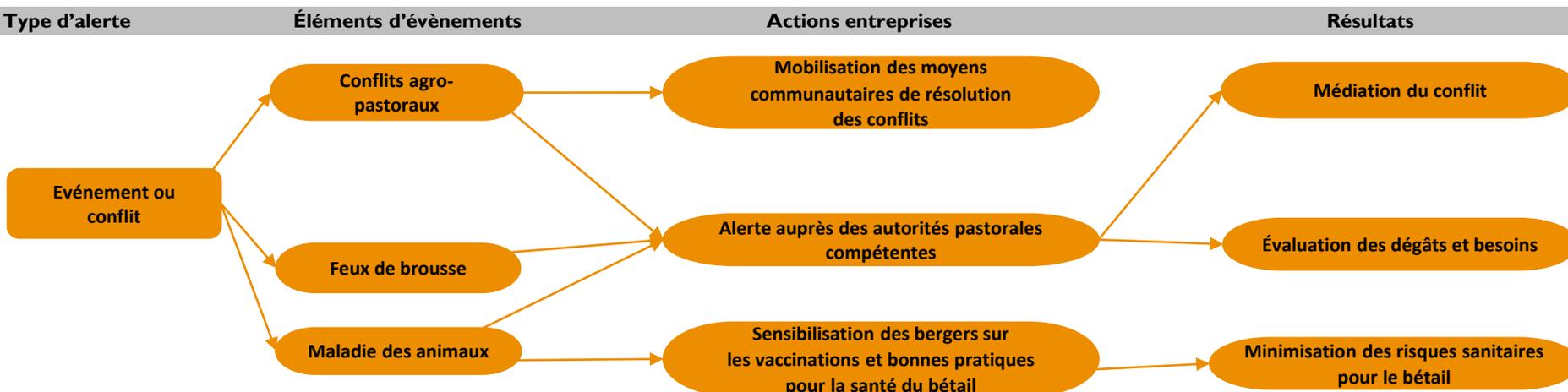


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAF (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÉNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAF et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.